

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 1er octobre 2021

N° P215838 - DEC/2

et annexe de 3 pages

Matériau présenté par : ABILITY DISEÑO GRAFICO, S.L.
C/ JAMAICA S/N P.I. LA SERRETA
30500 MOLINA DE SEGURA, MURCIA,
Espagne

Marque commerciale : ABIPLEX M1/BC13BCO

Description sommaire :
Composition globale : Matériaux ignifugée en surface composée de papier cartonné S4 T6 S7
KT7 et d'une couche de papier cartonné EK20 enduit d'un primaire sur
les deux faces.

Utilisation : Plusieurs usages : Mobilier, Exposants, Affiches, Plvs, etc.

Masse surfacique : 1983 g/m²

Epaisseur : 9 mm

Coloris : Blanc

Rapport d'essais : N° P215838 - DEC/2 du 1er octobre 2021

Nature des essais : Détermination du classement selon NF P 92-507 (février 2004)
Essai par rayonnement selon NF P 92-501 (décembre 1995)

Classement :

M1

VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE

Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : LIMITEE A 1 AN A PARTIR DE SA DATE DE MISE EN OEUVRE DANS UN
BÂTIMENT REGLEMENTÉ (MATÉRIAUX UTILISÉS À L'ABRI DES
INTEMPÉRIES)

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° P215838 - DEC/2 annexé.
Pour déterminer le classement, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas
des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article
L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page
soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui **comporte 4 pages.**

Trappes, le 1er octobre 2021



**Le Responsable du Département
Comportement au Feu et Sécurité Incendie**



Romuald GORJUP

RAPPORT D'ESSAI DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 1er octobre 2021

N° P215838 - DEC/2

1. BUT DES ESSAIS

Les essais auxquels se rapporte ce rapport d'essai ont pour but de déterminer le classement des matériaux, conformément aux prescriptions de l'Arrêté du ministère de l'Intérieur en date du 21 novembre 2002 relatif à leur réaction au feu.

2. PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

Caractéristiques attestées par le demandeur :

La validité des résultats peut être affectée par ces informations. Pour ces résultats, la responsabilité du LNE se limite à sa contribution à leur élaboration.

Demandeur de l'essai : ABILITY DISEÑO GRAFICO, S.L.
Date et référence de la commande : V/ Accord du 20/09/2021-DEVIS N° DEV2110407-V1
Producteur : ABILITY DISEÑO GRAFICO, S.L.
C/ JAMAICA S/N P.I. LA SERRETA
30500 MOLINA DE SEGURA, MURCIA,
Espagne
Marque commerciale et référence : ABIPLEX M1/BC13BCO
Composition globale : Matériaux ignifugée en surface composée de papier cartonné S4 T6 S7 KT7 et d'une couche de papier cartonné EK20 enduit d'un primaire sur les deux faces.
Masse surfacique : 1983 g/m²
Epaisseur : 9 mm
Coloris : Blanc
Caractéristiques déterminées par le LNE :
Masse surfacique : (1850 ± 190) g/m²
Epaisseur : (8,90 ± 0,89) mm
Coloris : Blanc

suite du rapport page suivante

3. MODALITES DES ESSAIS

Date de réception des éprouvettes : 24/09/2021

Conditionnement des éprouvettes préalablement aux essais :

Les éprouvettes, éventuellement placées sur leurs subjectiles, sont conditionnées avant essai dans une atmosphère à (23 ± 2) °C et (50 ± 5) % d'humidité relative pendant sept jours ou jusqu'à obtention de la masse constante (cas des matériaux livrés humides, ou de forte épaisseur).

La masse est considérée constante quand deux pesées successives à 24 h d'intervalle ne diffèrent pas de plus de 0,1 % ou de 0,1 g (on prendra la plus grande valeur de masse).

Date de réalisation des essais : 30/09/2021

4. RESULTATS

4.1. ESSAI PAR RAYONNEMENT SELON NF P 92-501 (DECEMBRE 1995)

	Eprouvette 1 Sens transversal	Eprouvette 2 Sens transversal	Eprouvette 3 Sens transversal	Eprouvette 4 Sens transversal	
Masse (g)	222,60	222,20	222,00	221,20	
Percement	Oui	Oui	Oui	Oui	
Moment de la 1ère inflammation face exposée : ti1 (s)	110	-	220	224	
Moment de la 1ère inflammation face non exposée : ti2 (s)	205	230	214	238	
Somme des hauteurs de flamme ΣH (cm)	39	12	27	21	
Somme des durées de combustion effective $\Sigma \Delta T$	125	39	74	41	Moyenne =
$Q = \frac{100 \times \Sigma H}{ti \sqrt{\Sigma \Delta T}}$	3	0,8	1,5	1,5	1,7
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non	Non	Non	
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	Non	

suite du rapport page suivante

5. OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS

NÉANT

Trappes, le 1er octobre 2021



**Le Responsable du
Département Comportement au
Feu et Sécurité Incendie**

Romuald GORJUP

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons, aux produits ou matériels soumis au LNE et tels qu'ils sont définis dans le présent document.